

## **7 octobre – la Journée mondiale pour le travail décent**

**Les syndicats résident au cœur de l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en mutation ! Nous exigeons DÈS MAINTENANT des salaires décents, des services publics et l'égalité des droits pour les femmes ! Dans le cadre de l'APRECON qui se tiendra au Japon, l'ISP lance une campagne en faveur de l'autonomisation économique des femmes, en amont de la 61<sup>e</sup> Commission de la condition de la femme des Nations Unies (UNCSW61).**

L'ISP participe chaque année, aux côtés d'autres syndicats, à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (UNCSW). Cette dernière constitue une occasion unique de former des coalitions avec d'autres organisations progressistes et d'influencer les politiques mondiales relatives à l'égalité des genres. Elle contribue en outre à promouvoir les droits des femmes, à lever le voile sur la réalité de la vie des femmes aux quatre coins du monde, et à élaborer des normes mondiales au regard de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes.

En 2017, la 61<sup>e</sup> Commission de la condition de la femme des Nations Unies portera essentiellement sur l'autonomisation économique dans un monde du travail en mutation. Elle constituera une plateforme importante permettant au mouvement syndical d'exprimer ses revendications et de placer les droits des travailleuses au cœur du débat. Les activités de campagne destinées à influencer les conclusions de la UNCSW61 débiteront le 9 octobre et se poursuivront jusqu'au mois de mars 2017.

*La « Déclaration de Fukuoka » sera présentée à 15h45 au Centre de conférence ACROS Fukuoka par 70 dirigeantes de la région. La déclaration, rédigée autour du slogan « Les syndicats au cœur de l'autonomisation économique des femmes dans un monde du travail en mutation », fera office de plan d'action en vue de la 61<sup>e</sup> Commission de la condition de la femme des Nations Unies (UNCSW61). Le même jour, soit le dimanche 9 octobre, un rassemblement sera organisé de 17h00 à 18h00 à proximité du centre ACROS Fukuoka.*

**Aujourd'hui plus que jamais, il est manifeste que les syndicats jouent un rôle essentiel dans la défense des droits des femmes sur le lieu de travail et au sein de la société. L'ISP et ses partenaires continueront à travailler activement afin de concrétiser leur objectif d'égalité et de justice sociale.**

**La « Déclaration de Fukuoka » abordera principalement les points suivants :**

- Au cours des vingt dernières années, les inégalités, entre les pays comme en leur sein, se sont considérablement accrues, tandis que la part des salaires dans le PIB a chuté dans plus de 70 % des pays. Monde du travail en mutation rime avec relations de travail toujours plus précaires et informelles. Cette situation, qui touche tout le monde, affecte principalement les plus pauvres et plus particulièrement les femmes et les groupes vulnérables ;
- En raison de l'austérité et des programmes d'ajustement structurel, les services publics du monde entier sont rationalisés, numérisés et commercialisés sur l'autel d'un nouveau type de gestion publique et d'efficacité. Cette évolution exerce un impact négatif sur l'accès aux services publics ainsi que leur disponibilité pour la population, et entraîne une dégradation des conditions de travail des travailleurs/euses des services publics. Dans la plupart des pays, les emplois publics sont le reflet profond d'une ségrégation des genres à la fois verticale et horizontale. La majorité des femmes, et notamment les jeunes travailleuses, demeurent au pied de la pyramide du travail ;
- La division sexuelle du travail constitue un fardeau pour les femmes et contribue à leur isolement, en les reléguant dans la sphère de la reproduction. Au bout du compte, les femmes finissent par exécuter davantage de tâches domestiques non rémunérées, tandis que les professions essentiellement

destinées aux femmes se retrouvent fortement marginalisées. Cet état de fait pérennise la discrimination, la sous-évaluation sociale du travail et l'idée que les femmes doivent occuper un rôle subalterne ;

- Dans la fonction publique, la ségrégation et la discrimination germent également dans le terreau racial et ethnique, et les LGBTI et les travailleurs/euses handicapé(e)s en pâtissent eux/elles aussi ;
- L'ISP et les syndicats mondiaux vont intensifier les pressions sur ONU Femmes en consolidant des alliances avec les mouvements sociaux de femmes qui militent contre la privatisation et l'hégémonie des multinationales, pour un accès universel à des services publics de qualité et sensibles aux genres, et qui remettent en question la promotion des partenariats public-privé en tant qu'outils d'investissement dans les services publics ;
- Les quatre piliers du travail décent selon l'OIT – la création d'emplois, les droits des travailleurs/euses, la protection sociale et le dialogue social – constituent les fondements mêmes de l'autonomisation économique. L'ODD 8, qui se concentre sur le travail décent et la croissance économique, a défini plusieurs objectifs, dont celui de parvenir au plein emploi productif et au travail décent à la fois pour les femmes, les hommes, les jeunes et les personnes handicapées, mais également de parvenir à un salaire égal pour un travail de valeur égale. Nous devons protéger les droits des travailleurs/euses et promouvoir des environnements de travail sûrs et sécurisés pour tou(te)s les travailleurs/euses, dont les travailleurs/euses migrant(e)s, et en particulier les femmes migrantes et les travailleurs/euses exerçant un travail précaire ;
- Les syndicats ont notamment pour priorité de mettre un terme à la violence fondée sur le genre, qui traduit un rapport de force inégal entre les femmes et les hommes. C'est la raison pour laquelle ils organisent actuellement une campagne en faveur d'une nouvelle Convention de l'OIT axée sur la violence fondée sur le genre dans le monde du travail.